



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

prêts

Question écrite n° 118906

Texte de la question

M. Pascal Brindeau attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les inquiétudes exprimées par de nombreux élus locaux portant sur les conditions futures d'accès au crédit pour les collectivités territoriales. La déstructuration économique et financière mondiale, les difficultés croissantes rencontrées par les banques de prêt et celles issues pour certaines collectivités territoriales de la présence d'emprunts toxiques dans leurs budgets pèsent sur les perspectives en matière de financement des investissements de celles-ci. L'investissement des collectivités territoriales représentant environ 75 % des investissements publics, il lui demande de lui indiquer les initiatives que le Gouvernement compte prendre et les mesures qu'il entend mettre en oeuvre pour garantir le financement du crédit des collectivités territoriales.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Brindeau](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118906

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 octobre 2011, page 10468

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)